

Liaison RD901 - RD52

Contournement Sud de Samer

**DOSSIER D' ENQUÊTE PRÉALABLE A LA
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Etude contraintes agricoles

Date : 09/12/2020

GRILLE DE RÉVISION

2	Sept. 2014	Reprise de l'étude suite aux relances	P Luneau		
1	05/07/13	Finalisation de l'étude	A.Leman	J.Dinnat	J.Dinnat
0	03/08/12	Phase bibliographique - état d'avancement	LP	LP	
Indice de révision.	Date	Commentaires	Rédigé par.	Vérifié par.	Validé par

SOMMAIRE

1. METHODOLOGIE	5
1.1 PRESENTATION	5
1.2 ASPECT QUANTITATIF.....	5
1.3. ASPECT QUALITATIF.....	6
1.3 LA CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	6
2. ZONE D'ETUDE ET PRESENTATION DU PROJET.....	7
2.1 PRESENTATION DU PROJET.....	7
2.1.1 PRESENTATION DU PROJET.....	7
2.1.2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7
2.1.3 TRACE EN PLAN.....	7
2.2 ZONE D'ETUDE	7
3. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL.....	13
3.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITANTS	13
3.2 TAILLE DES EXPLOITATIONS	13
3.3 PRESENTATION DES EXPLOITATIONS CONCERNEES PAR LE PROJET	14
3.4 IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS	15
3.5 SPECIFICITES DES EXPLOITATIONS	15
3.6 TYPE DE CULTURE.....	15
3.7 AXE DE CIRCULATION.....	21
4. IMPACT ECONOMIQUE	25
4.1 SURFACES IMPACTEES	25
4.2 EMPLOI	26
4.3 VALEUR DES EXPLOITATIONS	27
4.4 POSITIONNEMENT DES COOPERATIVES	27
4.5 TEMPS DE PARCOURS	27
5. LE PRIX DU FONCIER	29
6. LIBERATION DES TERRAINS.....	31
7. CONCLUSION	33
8. ANNEXES	35
8.1 ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE AGRICOLE TRANSMIS	37
8.2 ANNEXE 2 : PLAN PARCELLAIRE.....	39

NOM	ADRESSE	VILLE	ENVOI QUESTIONNAIRE		RELANCE QUESTIONNAIRE	
			ENVOYE LE	REPONSE	ENVOYE LE	REPONSE
BODIN Gérard	Ferme Longuerecques, rue de Longuerecques	62830 SAMER	12-mars-12	Reçu des informations partielles grâce à la rencontre avec le CG 62	11/02/2014	-
BODIN Laurent	186, Le Fort Manoir	62830 SAMER	12-mars-12	Reçu des informations partielles grâce à la rencontre avec le CG 62	11/02/2014	Questionnaire reçu complet
BOURGOIS Bernard	Le Vernicourt	62830 SAMER	12-mars-12	Reçu des informations partielles grâce à la rencontre avec le CG 62	11/02/2014	-
BOURGOIS Gaetan	580, La Blanche Jument	62830 SAMER	29/03/2012	-	11/02/2014	Questionnaire reçu complet
COQUERELLE Dominique	644 route Nationale 1	62830 CARLY	12-mars-12	-	11/02/2014	-
DUMONT Bruno	1516, Route de Samer	62830 QUESTRECQUES	12-mars-12	Questionnaire reçu complet	-	-
FAYOLLE Guy (GAEC)	Impasse Fayol	62630, FRENCQ	12-mars-12	-	11/02/2014	Questionnaire reçu complet
FOURDINIER Emmanuel	62 rue Nicolas jacques conte	62830 SAMER	04/04/2012 (retard dû mauvaise adresse)	-	11/02/2014	-
GALLET François	102 pl Dalles	62830 LACRES	12-mars-12	Questionnaire reçu complet	-	-
LOUCHET Louis	264, La Houssoye	62380 WIERRE AU BOIS	-	Reçu des informations partielles grâce à la rencontre avec le CG 62	11/02/2014	-
MARTEL Bernard	28 route Voyeux	62240 LOTTINGHEN	12-mars-12	-	11/02/2014	-
MARTEL Dominique	533 Le Breuil	62830 SAMER	12-mars-12	Reçu des informations partielles grâce à la rencontre avec le CG 62	11/02/2014	-
Monsieur HARLE			-	-	11/02/2014	-
MONSIGNY Pascal	50, route Croix des Loups	62830 VERLINCTHUN	12-mars-12	-	11/02/2014	-
NOEL Etienne	1286 rue du moulin à l'huile	62830 Tingry	12-mars-12	-	11/02/2014	-
NOEL Yannick	38 route de Samer	62830 VERLINCTHUN	-	-	11/02/2014	-
NOYELLE Denis			-	-	11/02/2014	-
WACOGNE Jean Luc	1277, Route de Longfosse	62830 WIERRE AU BOIS	12-mars-12	Questionnaire reçu complet	-	-

Concerné uniquement par le trajet, pas par le foncier

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 PRÉSENTATION

La présente note vise à faire le point sur l'état d'avancement de l'étude agricole relative au contournement routier de la commune de Samer.

Les données présentées dans cette note sont issues des sources suivantes :

- Données du recensement agricole 2010
- Données issues du registre parcellaire
- Questionnaire transmis aux agriculteurs au printemps 2012,
- Relance des agriculteurs par courriers en 2014.

Questionnaire envoyé en annexe 1.

1.2 ASPECT QUANTITATIF

Durant le printemps 2012, les exploitants concernés par le projet ont été approchés par courrier, puis relancés en février 2014.

Lesdits exploitants sont au nombre de 17, dont trois ne seraient à priori concernés que dans le cadre de leurs déplacements (pas d'emprises foncière pour ces exploitants).

A la date de rédaction de ce document, les éléments reçus sont repris par le tableau ci contre.

En 2012, au total ce sont donc :

- 17 exploitants contactés par courrier
- 16 exploitants en activité
- 13 exploitants concernés par des emprises

En 2013, sur 17 exploitants, 9 ont été rencontrés par le CG 62 et 5 ont répondu au questionnaire.

En 2014, sur 16 questionnaires envoyés, 3 ont répondu.

Il s'avère que 12 exploitants sont en réalité concernés.

1.3. ASPECT QUALITATIF

L'ensemble des exploitants ont été relancés par téléphone pour recueillir les précisions demandées par le questionnaire, à savoir : surface d'exploitation, type de culture, avenir de l'exploitation, régime sanitaire, lieu de collecte, nombre de bêtes éventuelles.

Seuls 3 exploitants ont répondu aux questionnaires et relances soit un taux de réponse de 18,75%, sachant que le recensement agricole 2010 signale 16 exploitants sur Samer.

1.3 LA CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Ce document de référence est né d'une volonté commune de la profession agricole, des élus et de l'Etat, de s'engager en faveur d'une gestion économe et concertée de l'espace. Elle concrétise un engagement des différents partenaires.

Elle n'a pas de caractère opposable mais vient en complément des mesures réglementaires de préservation de l'espace agricole, sous forme de recommandations.

Elle se présente sous la forme d'une convention passée entre les collectivités représentées par l'Association Départementale des Maires et le Conseil Général, la profession agricole représentée par la Chambre d'Agriculture et l'Etat représenté par le préfet.

La charte repose sur deux principes :

- ✓ L'utilisation économe de l'espace ;
- ✓ La reconnaissance de l'agriculture comme activité économique à part entière.

Elle se traduit sous forme de deux objectifs :

- ✓ Aller vers une gestion programmée et économe du foncier au moyen d'outils de planification et de concertation ;
- ✓ Protéger le potentiel de production agricole en respectant les principes de constructibilité en zone agricole.

Les cosignataires s'engagent à :

- ✓ Diffuser la charte auprès de l'ensemble des maires du département et des aménageurs qui s'y référeront pour prendre leurs décisions ;
- ✓ Promouvoir cette démarche continue ;
- ✓ Accompagner sa mise en œuvre ;
- ✓ La faire évoluer dans le temps par des mises à jour et des compléments sur des thèmes particuliers.

2. ZONE D'ETUDE ET PRESENTATION DU PROJET

2.1 PRESENTATION DU PROJET

2.1.1 Présentation du projet

Le projet consiste en la création d'une nouvelle voirie pour la déviation sud de Samer. La voirie sera d'une longueur de 2 400m et composée de deux fois 3,00 mètres permettant la liaison entre la RD 901 et la RD 52 via deux giratoires.

Le tracé s'effectuera en déblai avec quelques passages en remblai ou à hauteur du terrain naturel.

Un ouvrage d'art dénivelé permettra le franchissement de la RD 238. Un talus planté longera partiellement le projet sur son flanc nord et sud de part et d'autre de l'ouvrage d'art.

Une voie douce accompagnera le projet sur le flanc nord. Cette voie douce sera séparée du contournement de plusieurs mètres (variant tout au long du contournement).

Une des 4 branches du giratoire créé au niveau de la RD 52 est dédié uniquement à cette voie douce.

2.1.2 Principales caractéristiques techniques

L'aménagement a été conçu conformément aux guides suivants :

- guide des carrefours à sens giratoire
- guides des profils en travers sur les routes départementales
- guide d'aménagement des routes principales

2.1.3 Tracé en plan

Le projet d'un linéaire total de 2 390mètres démarre au niveau du calvaire situé sur la RD 901 au carrefour avec le chemin aux oeufs, puis la section courante s'oriente vers Le Sud - Est pour franchir en alignement droit la RD 238 via un ouvrage d'art. Ensuite le tracé se poursuit par un franchissement à niveau de la route de la blanche jument où sera aménagé un tourne à gauche. Une courbe réoriente le tracé vers le Nord et le giratoire de raccordement sur la RD 52 au niveau du débouché de la Rue de Longuerecques.

En arrivant sur le giratoire de la RD 52, le rayon minimal de la voirie est de 400 m.

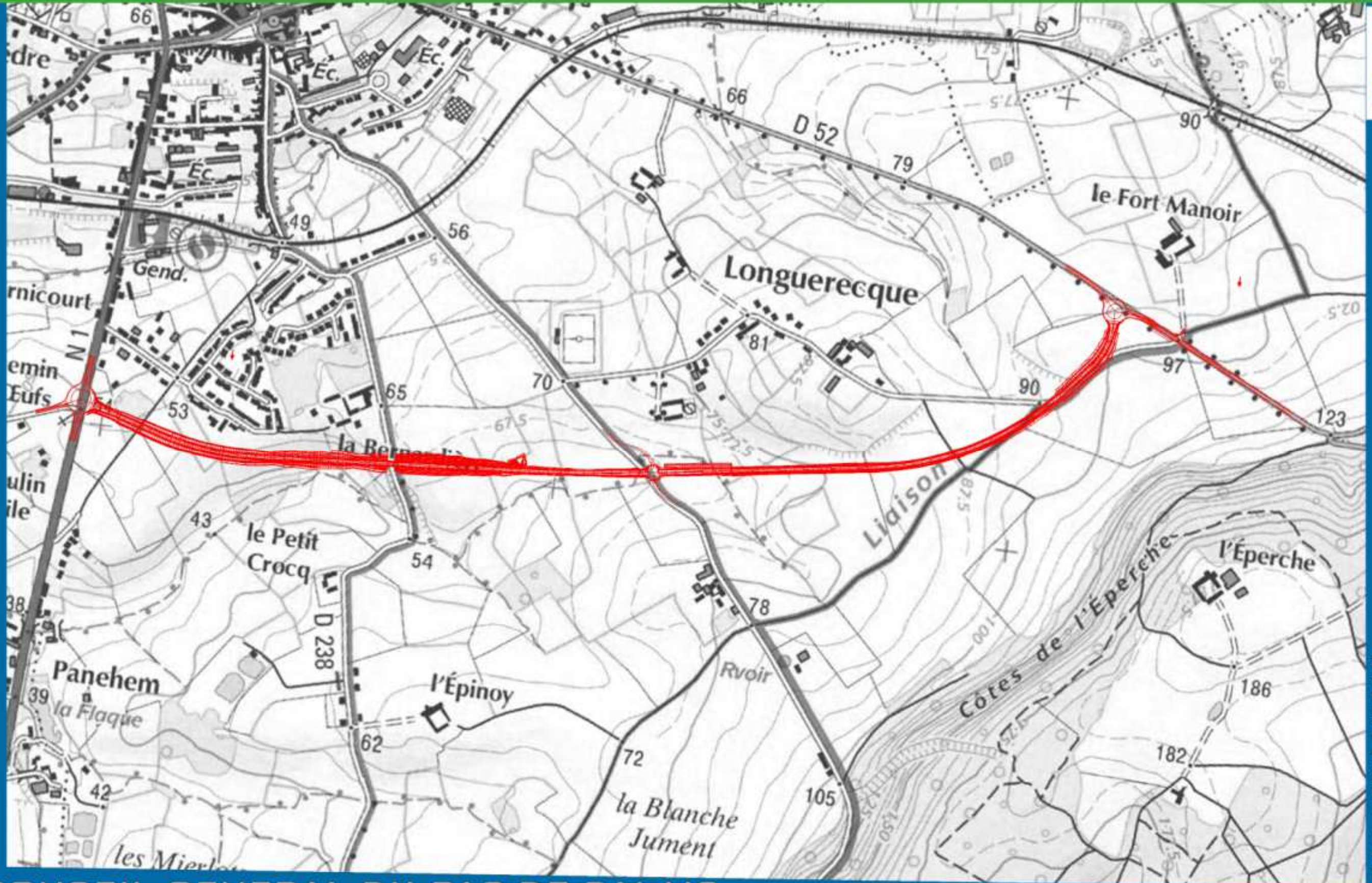
Le plan de localisation de la zone projet est présenté page suivante.

2.2 ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude s'étend sur les parcelles directement concernées par le projet de contournement, pour une surface totale de 797 410 m², dont 113 001 m² d'emprises. La seule commune concernée est Samer.

Attente plan parcellaire

La carte de la zone d'étude est présentée page suivante.



DATE : 27/11/2013
V1

CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS

DÉVIATION DE SAMER ENTRE LA RD.901 ET LA RD.52



Présentation de la zone d'étude



Contournement sud de Samer
Commune de Samer



3. ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL

3.1 CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITANTS

Le recensement agricole de 2010 (résultats disponibles sur le site www.agreste.agriculture.gouv.fr) fait état de l'implantation de 16 exploitations dont le siège est situé à Samer, contre 31 en 2000. Toujours d'après le recensement agricole de 2010, 75% de ces exploitations sont des exploitations individuelles.

En 2010, les exploitations dont le siège est situé à Samer ont généré 27 Unités de Travail Annuel (UTA). Une UTA correspond au travail effectué par une personne à temps complet durant une année.

Ces 16 exploitations sont gérées par 20 exploitants et coexploitants, dont 15% ont moins de 40 ans.

3.2 TAILLE DES EXPLOITATIONS

Ce sont les parcelles de 12 exploitants qui sont identifiées sur l'ensemble du tracé pour une surface globale exploitée de 79,7 ha (correspondant donc à la zone d'étude), et une emprise prévue de 10,5 ha.

Les données du recensement agricole 2010 font part, pour la commune de Samer, d'une Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne par exploitation de 42 ha.

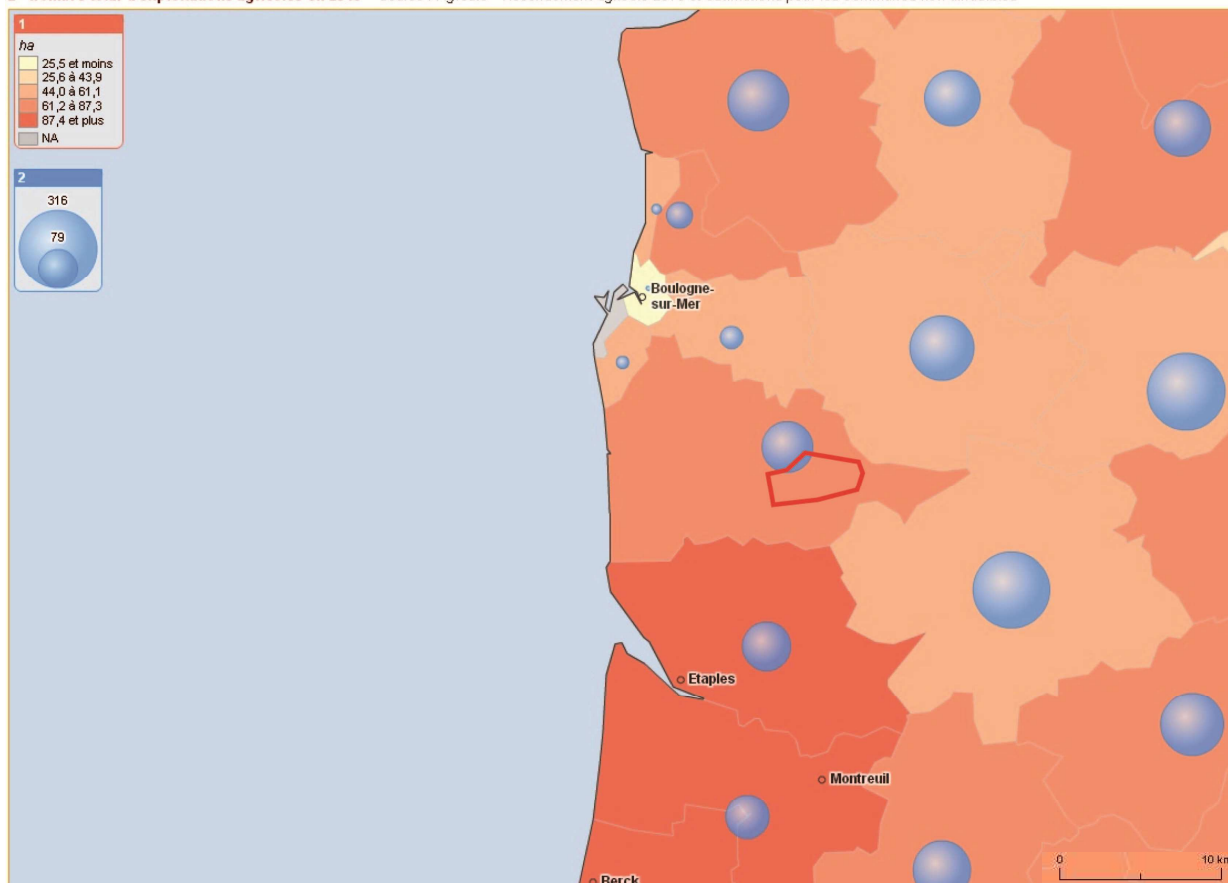
Le nombre d'exploitations implantées à Samer étant de 16 en 2010, on peut estimer la SAU de la commune à 672 ha.

La surface de la zone d'étude représente donc environ 11,9% de la SAU totale de la commune.

Au regard des surfaces nécessaires au projet (10,5 ha), celles-ci représenteraient donc :

- 13,2 % des surfaces de la zone d'étude
- 1,6 % de la SAU totale de Samer.

1 - superficie agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitation en 2010 - source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les communes non diffusibles
2 - nombre total d'exploitations agricoles en 2010 - source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les communes non diffusibles

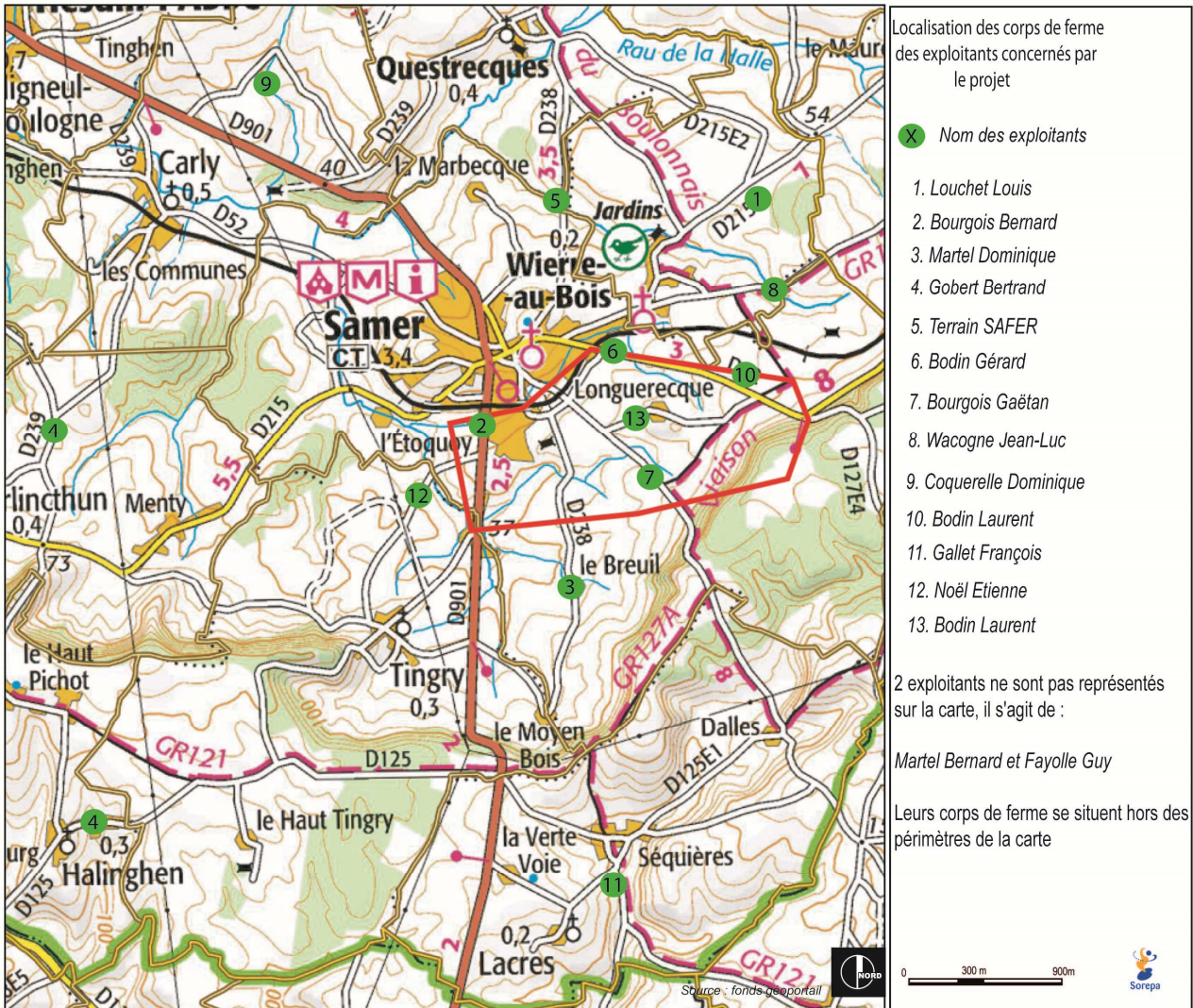


© Maef 2012 - IGN Géofla 2010 - France par canton (par commune pour les DOM)

3.3 PRESENTATION DES EXPLOITATIONS CONCERNEES PAR LE PROJET

Le projet de déviation sud de Samer est implanté sur un espace dominé par les cultures.

Les exploitations les plus proches de la zone d'étude sont les exploitations présentées par la cartographie suivante :



3.4 IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS

Suite aux retours des questionnaires et aux rencontres du Conseil général avec les exploitants, la cartographie des parcelles exploitées a été réalisée.

Elle permet de se rendre compte, sur l'emprise du projet, des parcelles et des exploitants impactés par le projet.

La cartographie est présentée en page suivante.

3.5 SPÉCIFICITÉS DES EXPLOITATIONS

La consultation des services de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV, devenue DDPP, Direction Départementale de la Protection des Populations) nous a informés de la présence de 3 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à Samer. Toutes trois sont soumises à déclaration : Elevage de bovins de Jean-Gabriel Bodin, l'EARL Dominique Martel et l'EARL Walle Holuigue (également élevages de bovins). A Tingry, l'exploitation d'Etienne Noel est également soumise à déclaration (élevage de porcins).

Peu de réponses ont été apportées au questionnaire, à l'échelle de la zone d'étude ; sont présentes :

- 3 Installations classées,
- 1 installation relevant du Régime Sanitaire Départemental.

3.6 TYPE DE CULTURE

Comme on l'a vu plus haut et d'après l'OTEX (Orientation Technico-économique des exploitations agricoles) communal, beaucoup d'exploitations dans le secteur pratiquent de l'élevage et particulièrement l'élevage bovin lait (au moins les exploitations Bodin et Martel concernées par le projet et soumises à déclaration pour leur activité d'élevage de bovins).

Il est donc logique que l'on retrouve une bonne proportion de parcelles prairiales sur la zone d'étude : 267 441 m², soit un tiers de la zone d'étude.

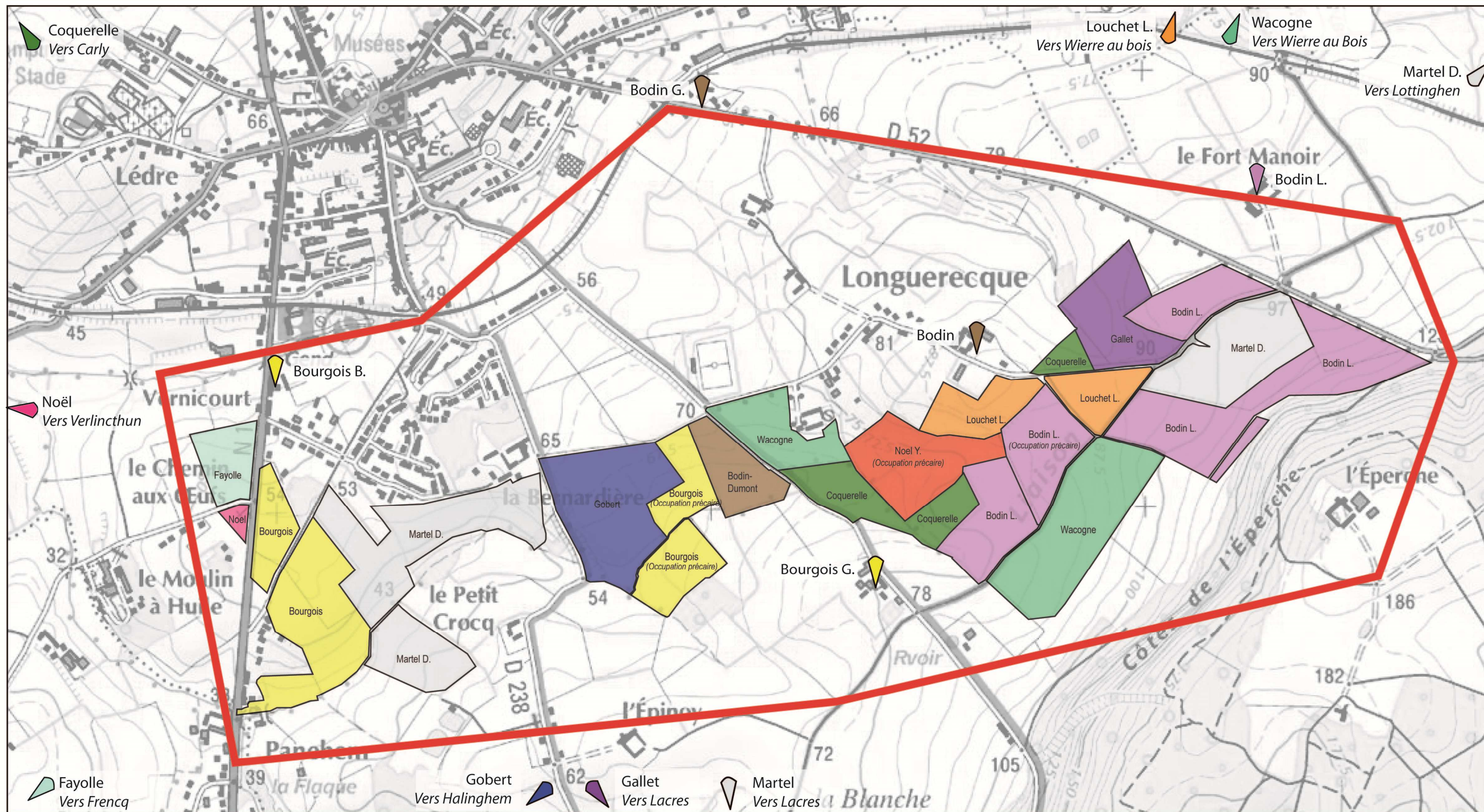
Concernant les emprises, cette surface est de 51 319 m², soit 45,4% des emprises.

On trouve également sur la zone d'étude une parcelle de taillis et une parcelle de peupleraie.

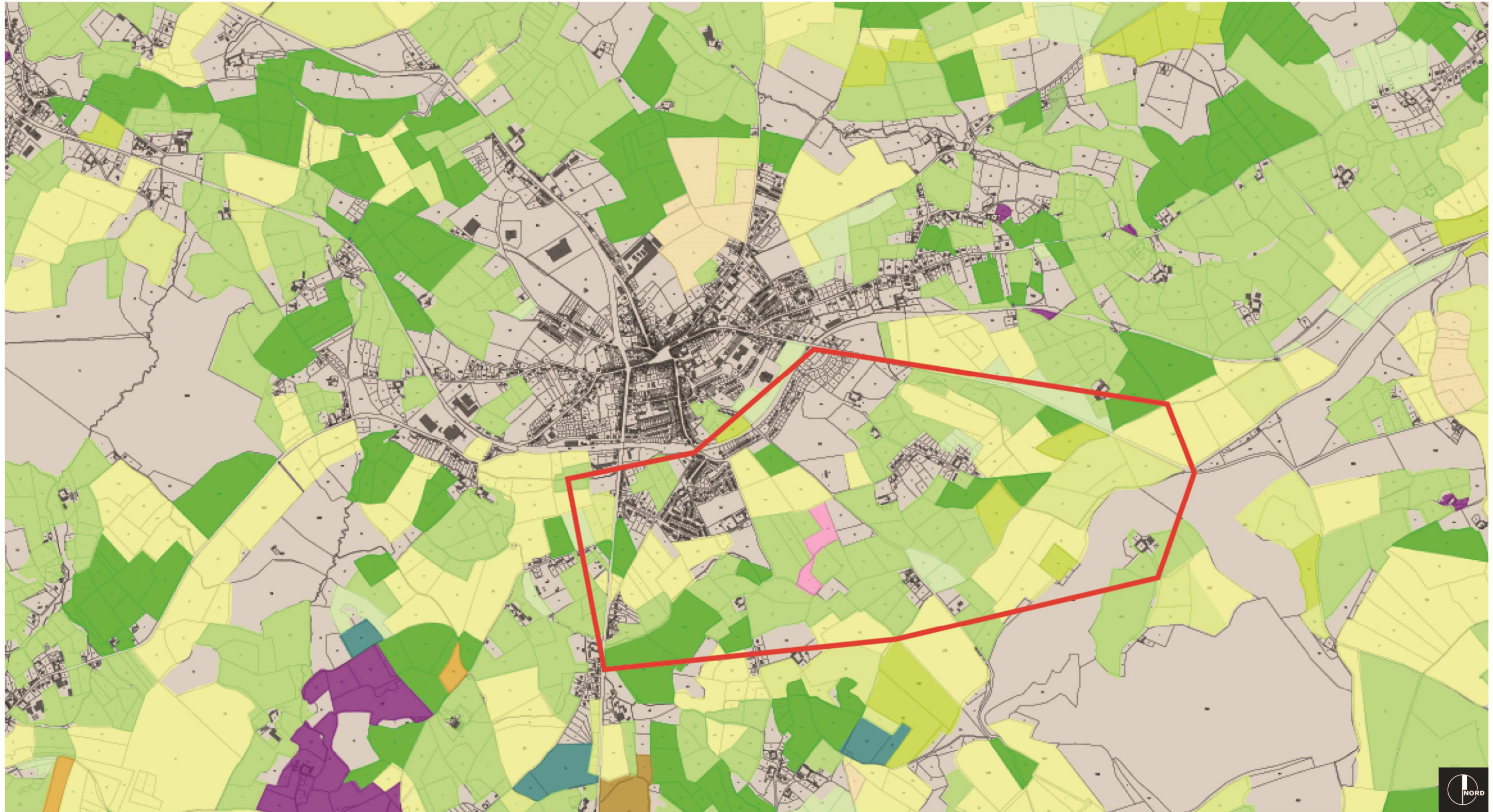
Parallèlement, le recensement agricole de 2010 indique que 65% de la SAU de la commune de Samer sont des terres labourables.

Les données du registre parcellaire graphique 2010 ont été utilisées pour représenter les types d'exploitations sur la zone d'étude.

Présentation des exploitants



Typologie des cultures - Données RPG 2012




 Zone d'étude

 Blé tendre


 Colza


 Légumes - Fleurs

 Fourrage

 Mais grain et ensilage

 Autres céréales

 Gel (Surface gelée sans production)

 Prairies permanentes

3.7 AXE DE CIRCULATION

Actuellement, la

Seuls quelques exploitants ont répondu aux questionnaires. Les axes de déplacement ont donc été tracés avec GoogleMap, puis superposés avec le projet.

Nom	Ville	Axes
BODIN Gérard	62830 SAMER	Rue de Longuerecque
BODIN Laurent	62830 SAMER	Rue de Longuerecque
BOURGOIS Bernard	62830 SAMER	RD901, rue de Longuerecque
BOURGOIS Gaetan	62830 SAMER	RD901, Place Rue du Breuil
COQUEREL Dominique	62830 CARLY	RD901, place, rue de Longuerecque
DUMONT Bruno	62830 QUESTRECQUES	-
FAYOL Guy (GAEC)	62630 FRENCQ	RD901
GALLET François	62830 LACRES	-
GOBERT Bertrand	62830 HALIGHEN	RD328
LOUCHET Louis	62380 WIERRE AU BOIS	RD215, RD52, rue de Longuerecque
MARTEL Bernard	62240 LOTTINGHEN	RD204, RD 52, RD901
MARTEL Dominique	62830 SAMER	RD238, RD52
NOEL Etienne	62830 TINGRY	Rue du moulin à l'huile aux œufs
NOEL Yannick	62830 VERLINCTHUN	RD215, RD901
WACOGNE Jean Luc	62830 WIERRE AU BOIS	RD215, RD52, RD901

Une cartographie des axes de déplacements, pour les exploitants entre le siège d'exploitation et les parcelles exploitées, a été réalisée à l'échelle des parcelles situées sous l'emprise du projet.

Dans le cadre du projet de contournement Sud de Samer, le rétablissement de la RD238 et de la rue de Longuerecques sont prévues. Le projet prévoit également des cheminements agricoles sur les tronçons suivants :


- RD 238 – Route de la blanche jument : nord et sud ;
- Route de Longuerecques – RD52 : nord,

Les autres cheminements à proximité du projet seront préservés.

Présentation sommaire du projet - rétablissement des cheminements



Zone d'étude	Projet	Franchissement du projet
Rond point	Voie verte (Cycles)	Chemin agricole



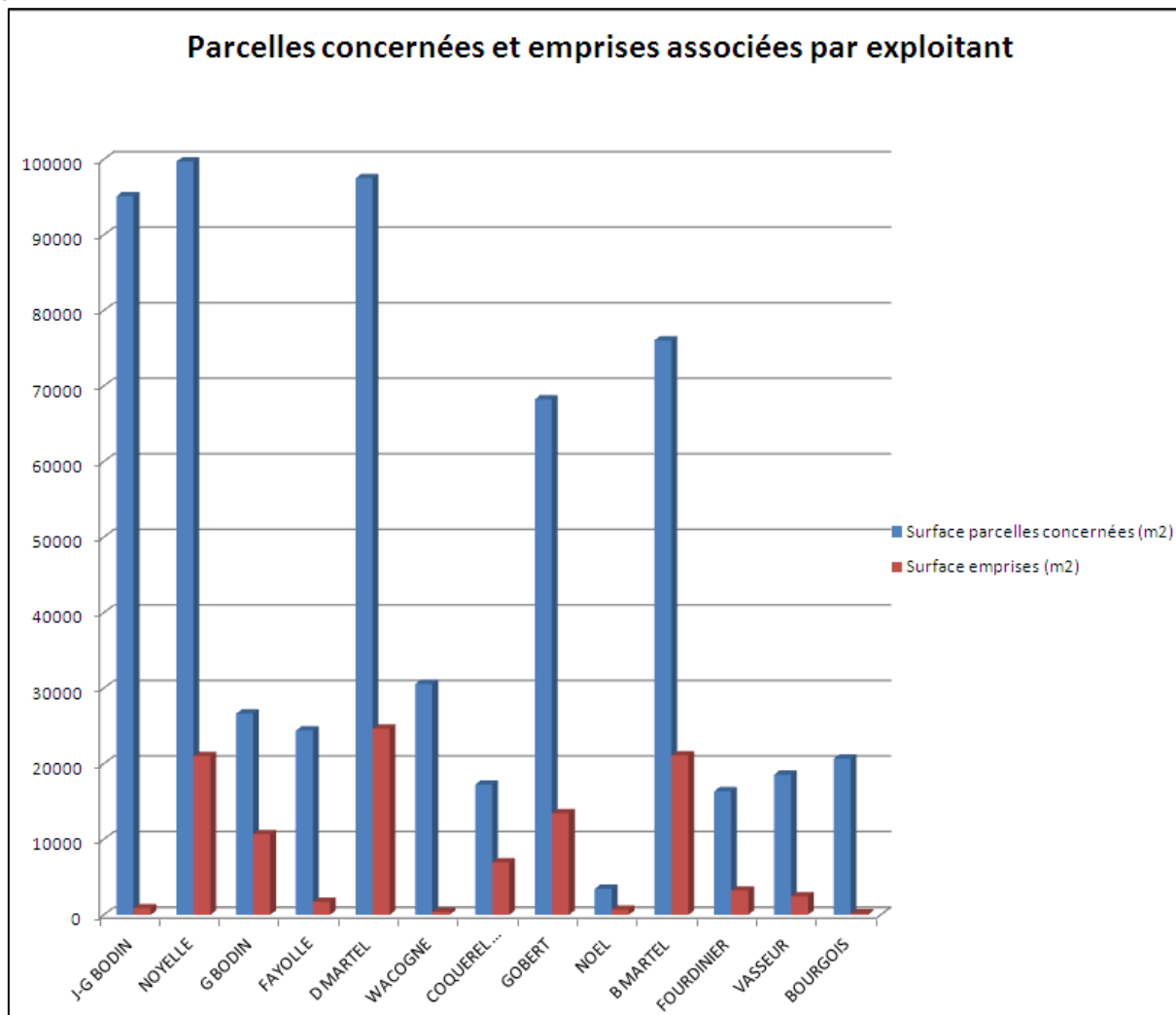
4. IMPACT ÉCONOMIQUE

4.1 SURFACES IMPACTÉES

Le projet prévoit de consommer du foncier. Le tableau suivant récapitule les surfaces consommées pour chacune des parcelles impactées.

Numéro parcelles	Exploitant	Surface parcelles concernées (m ²)	Surface emprises (m ²)
12	NC	8153	2297
9	NC	4710	1659
42, 43, 44	NC	185452	1653
2	NC	2629	37
1	NC	1966	15
38, 40, 41	J-G BODIN	95130	879
25, 32, 33, 34, 35	NOYELLE	99710	20994
26, 27, 28	G BODIN	26638	10660
5, 6, 7	FAYOLLE	24391	1707
19, 20, 11, 13, 14, 15, 18, 16, 17	D MARTEL	97518	24653
30	WACOGNE	30560	399
31	COQUERELLE	17242	6934
21, 22, 23, 24	GOBERT	68253	13468
4	NOEL	3444	687
36, 37, 39	B MARTEL	76050	21110
8	FOURDINIER	16355	3193
29	VASSEUR	18545	2464
3, 10	BOURGOIS	20664	192

Attente plan parcellaire



Notons qu'en outre, on ne connaît pas l'exploitant de 7 parcelles, pour une surface d'emprise de 5 661 m² et une surface totale de 202 910 m².

4.2 EMPLOI

Les résultats disponibles du recensement agricole de 2010 nous permettent de connaître par commune, la part des exploitations avec salariés, ainsi que le nombre d'UTA (Unité de Travail Annuel).

En 2010, 136 exploitations agricoles étaient référencées par le Recensement agricole. Ces exploitations ont générées 199 UTA (257 Actifs permanent) et ont permis de faire travailler 32 personnes à l'échelle du Canton de Samer.

En termes d'emplois, l'activité agricole génère 27 UTA à Samer.

Ces données ne sont pas disponibles pour les exploitations concernées par le projet.

4.3 VALEUR DES EXPLOITATIONS

Les coefficients de PBS (Production Brute Standard) représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide.

Sur la base des coefficients de PBS, il a été décidé de classer les exploitations selon trois classes de taille regroupées :

- les petites exploitations, dont la PBS est inférieure à 25 000 euros
- les moyennes exploitations, dont la PBS est comprise entre 25 000 et moins de 100 000 euros
- les grandes exploitations, dont la PBS est supérieure à 100 000 euros.

A Samer, la moyenne de PBS est de 83 milliers d'euros. (la moyenne nationale est de 101 milliers)

Cette PBS moyenne a augmenté de 18% depuis 2000, contre 29% pour la moyenne nationale.

4.4 POSITIONNEMENT DES COOPERATIVES

Au regard des retours de questionnaires, les lieux de collecte fréquentés par les exploitants sont :

- SAS Bonningues (Samer),
- Prospérité fermière (Arras),
- St Pol sur Ternoise,
- Coopérative Unéal (Desvres).

Selon les informations recueillies, 4 exploitants amènent leurs collectes à Samer et 2 à la Prospérité fermière.

Il est intéressant de signaler que certaines exploitations (M. Wacogne, M. Dumont, M. Bodin L.) utilisent différents points de collecte.

4.5 TEMPS DE PARCOURS

Les résultats sur les temps de parcours ont été communiqués par les exploitants, soit calculés sur les hypothèses suivantes :

- Distance du siège d'exploitation à la parcelle de la zone d'étude la plus éloignée,
- Calcul des distances sous GoogleMap (en privilégiant les cheminements agricoles référencés et connus),
- Calcul des temps sur la base d'une vitesse moyenne de 25 km/h

Les temps de parcours s'échelonnent entre 0 et 15 min.

Le tableau synthétisant les temps de parcours avant et après projet est présenté page suivante.

Nom	Adresse	Ville	Axes	Temps de parcours	Traversée avérée	Allongement siège / Parcelle	Allongement Parcelle / parcelle
BODIN Gérard	Ferme Longuerecques, rue de Longuerecques	62830 SAMER	Rue de Longuerecque	0 - 5 min	oui	-	-
BODIN Laurent	186 Le Fort Maon	62830 SAMER	Rue de Longuerecque	0 - 5 min	oui	-	+ 0 à 5 min
BOURGOIS Bernard	Le Vernicourt	62830 SAMER	RD901, rue de Longuerecque	5 min	oui	-	+ 5 à 10 min
BOURGOIS Gaétan	580 la Blanche Jument	62830 SAMER	RD901, Place Rue du Breuil	5 min	oui	+ 5 min	+ 5 à 10 min
COQUEREL Dominique	644 route Nationale 1	62830 CARLY	RD901, place, rue de Longuerecque	15 min	oui	-	-
DUMONT Bruno	Route de Samer	62830 QUESTRECQUES	-	15 min	oui	-	+ 5 min
FAYOL Guy (GAEC)	Impasse Fayol	62630 FRENCQ	RD901	15 min	non	-	-
GALLET François	102 pl Dalles	62830 LACRES	-	15 min	oui	-	-
GOBERT Bertrand	282, rue Principale	62830 HALIGHEN	RD328	15 min	oui	-	+ 0 à 5 min
LOUCHET Louis	264, La Houssoye	62380 WIERRE AU BOIS	RD215, RD52, rue de Longuerecque	0 - 5 min	oui		
MARTEL Bernard	28 rle Voyeux	62240 LOTTINGHEN	RD204, RD 52, RD901	15 min	oui	-	+ 0 à 5 min
MARTEL Dominique	533 Le Breuil	62830 SAMER	RD238, RD52	5 - 10 min	oui	-	-
NOEL Etienne	1286 rue du moulin à l'huile	62830 TINGRY	Rue du moulin à l'huile aux œufs	0 - 5 min	non	-	-
NOEL Yannick	38 route de Samer	62830 VERLINCTHUN	RD215, RD901	5 - 10 min	non	-	+ 0 à 5 min
WACOGNE Jean Luc	Route de Longfosse	62830 WIERRE AU BOIS	RD215, RD52, RD901	5 - 10 min	oui	-	-

5. LE PRIX DU FONCIER

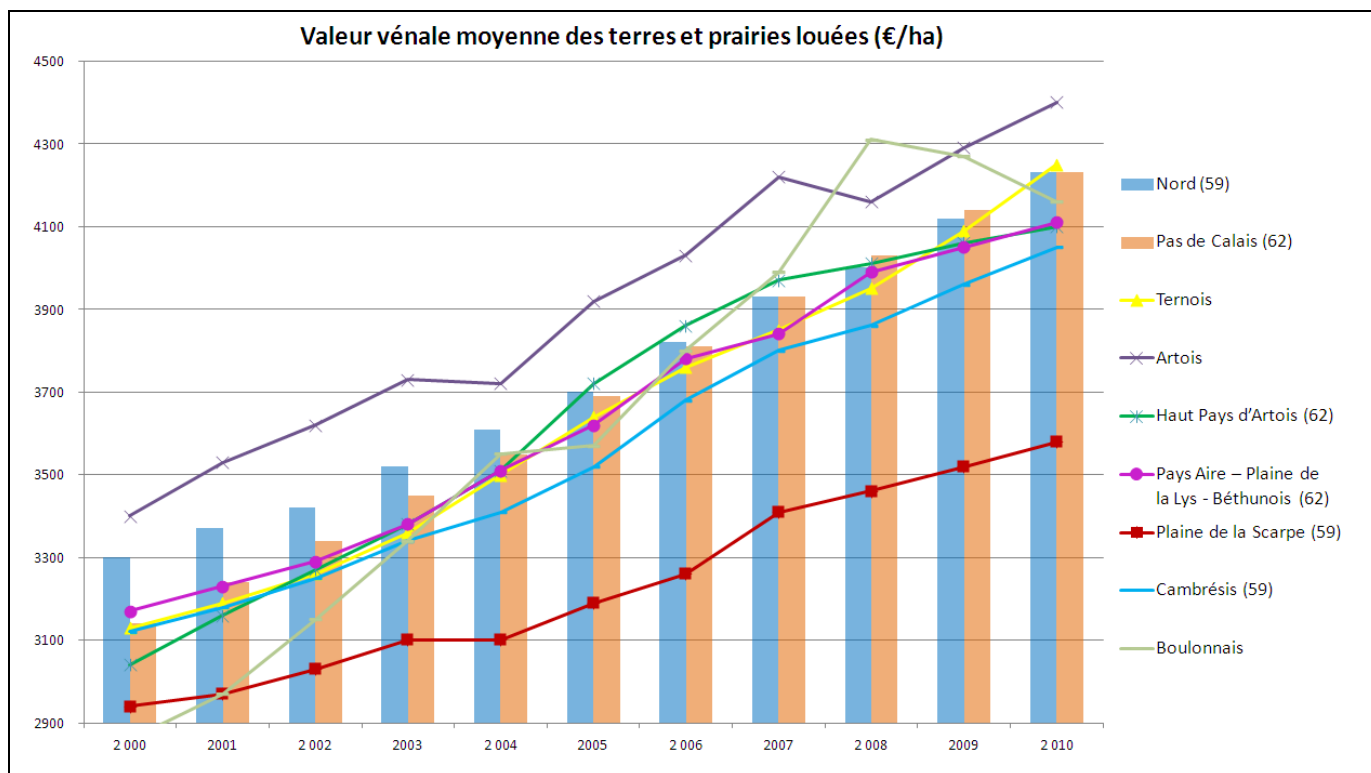
Aucune information concernant les DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) n'a pu être obtenue à ce jour.

Les données sur le prix du foncier sont issues de l'arrêté du 18 juillet 2011 portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2010.

Les données correspondantes aux années précédentes sont issues des données de la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Flandres Artois.

Le prix des terrains loués dans le Boulonnais étaient très inférieurs à la moyenne départementale en 2000, puis ont augmenté régulièrement jusqu'en 2008, ils étaient alors bien au-dessus de la moyenne. Ils ont baissé en 2009 et 2010, jusqu'à repasser sous la moyenne départementale ainsi que de celles du Ternois et de l'Artois, mais tout de même au-dessus des prix moyens constatés dans le Cambrésis, le Haut Pays d'Artois, le Pays d'Aire, la Plaine de la Lys et le Béthunois.

Globalement, en Nord-Pas-de-Calais, les prix sont à la hausse depuis 2000. Le prix des terres en Plaine de la Scarpe augmente plutôt faiblement, alors que la hausse est plus forte et irrégulière en Artois. Les autres territoires augmentent plus ou moins ensemble.



6. LIBÉRATION DES TERRAINS

Les résultats issus du recensement agricole 2010 nous permettent de prendre connaissance, par commune, de la part des exploitations sans successeur connus en 2010.

A Samer, cette proportion est de 31% (moyenne nationale de 51 %), amenant à une part de la Surface Agricole Utilisée communale de 30% (moyenne nationale de 50%) qui est sans successeur connu.

Seul l'exploitation Vasseur à cédé sont exploitation à Mr Bourgois Gaetan.

Aucune des exploitations de la zone d'étude n'a prévu de successeur pour l'instant.

7. CONCLUSION

Cette étude de contraintes agricole a permis de recenser 16 exploitants en activité sur la zone impactée par le projet, répartis sur 11 communes. La pérennité des exploitations de la zone d'étude est affirmée pour 100% d'entre elles.

Les exploitations (intra et extra zone d'étude) sont généralement de taille moyenne mais peu génératrice d'emploi.

La culture des céréales reste dominante sur la zone d'étude, suivi par les activités d'élevage.

Certaines parcelles agricoles sont irriguées ou drainées.

En termes d'impact foncier, celui-ci concerne 12 exploitants. Pour les emprises parcellaires concernées, le projet consommerait 40% du parcellaire pour l'exploitation la plus touchée (Coquerelle et Bodin L.).

Attente plan parcellaire

L'impact du projet se fait peu ressentir sur la mobilité des exploitants. Le projet présente en effet de nombreux rétablissements de voiries, permettant aux exploitants de ne pas contourner totalement le projet. De plus, la piste cyclable est par moment doublée par une voie agricole sur certaines parties du tronçon.

Pour les 15 exploitants impactés, l'allongement du temps de parcours par la prise d'autres itinéraires oscille entre 0 et 5 minutes du siège à la parcelle la plus éloigné et entre 0 et 10 minutes pour les trajets inter-parcellaires.

Ces impacts du projet arrivent sur des terres agricoles du Boulonnais qui se caractérisent par un prix du foncier, certes, moins élevé que les moyennes départementales (Pas-de-Calais et Nord) mais en forte baisse ces dernières années.

8. ANNEXES

8.1 ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE AGRICOLE TRANSMIS

8.2 ANNEXE 2 : PLAN PARCELLAIRE

Attente plan parcellaire